

---

## 5D Consommation de fruits et légumes

---

### Description

- Proportion de la population âgée de 12 ans et plus consommant des fruits et légumes au minimum cinq fois par jour

### Indicateurs spécifiques

- Proportion de la population consommant des fruits et légumes au minimum cinq fois par jour

### Normes de la santé publique de l'Ontario (NSPO)

- Les Normes de la santé publique de l'Ontario (NSPO) mettent en place des standards pour les programmes et services fondamentaux de santé publique, lesquels sont appliqués par les conseils de santé. Les tâches associées comprennent l'évaluation et la surveillance, la valorisation de la santé et le développement de politiques, la prévention de maladies et de blessures, et la protection de la santé. Les NSPO sont composées d'une norme fondamentale et de 13 normes liées aux programmes. Elles définissent les objectifs sociétaux globaux découlant des activités des conseils de santé et d'autres administrations, y compris les partenaires communautaires, les organismes non gouvernementaux, et les organisations gouvernementales. Deux plans expriment les résultats : résultats sociétaux et résultats de conseil de santé. Les résultats sociétaux entraînent le besoin d'effectuer des changements sur le plan du statut de la santé, des organisations, des systèmes, des normes, des politiques, des environnements, des pratiques et des résultats obtenus dans divers secteurs de société, y compris les conseils de santé, dans le but d'améliorer la santé de la population dans son ensemble. Les résultats des conseils de santé proviennent de leurs efforts, et ces résultats sont souvent centrés sur les changements en lien avec la sensibilisation, les connaissances, les attitudes, les compétences, les pratiques, les environnements et les politiques. Les conseils de santé sont tenus responsables de ces résultats. De plus, les normes soulignent ce que les conseils de santé doivent mettre en application pour atteindre les résultats mentionnés.

### Résultats liés à cet indicateur

- Résultat sociétal (prévention de maladies chroniques) : augmentation de la proportion de la population vivant, travaillant, s'amusant et apprenant dans des environnements sains, ce qui contribue à la prévention de maladies chroniques.
- Résultat sociétal (prévention de maladies chroniques) : augmentation de l'adoption de comportements et d'habiletés associés à la réduction des risques de maladies chroniques présentant beaucoup d'intérêt sur le plan de la santé publique.
- Résultat sociétal (santé de la reproduction) : augmentation de la proportion d'individus en âge de se reproduire, lesquels sont prêts physiquement, émotionnellement et socialement à concevoir.
- Résultat du conseil de santé (prévention de maladies chroniques) : les populations prioritaires possèdent des compétences nutritionnelles et adoptent des habitudes alimentaires saines.

## Exigences en matière d'évaluation ou de surveillance en lien avec cet indicateur

- Le conseil de santé effectuera des analyses épidémiologiques sur les données de surveillance... dans le domaine de l'alimentation saine (prévention de maladies chroniques).

<http://www.ontario.ca/publichealthstandards>

## Indicateurs de santé correspondants de Statistique Canada et de l'ICIS

- Consommation de fruits et légumes (référence précédente : habitudes alimentaires)  
Population âgée de 12 ans et plus, classée selon le nombre de fois, en moyenne, qu'elle consomme des fruits et légumes. La mesure ne prend pas en compte la quantité des portions consommées.  
Catégories : moins de 5 fois par jour, 5 fois ou plus par jour, 5 à 10 fois par jour, et plus de 10 fois par jour.

Accédez au site : <http://www.statcan.gc.ca/>

Cliquez sur « Publications »

Inscrivez « Indicateurs de la santé » dans la boîte de recherche

Défilez vers le bas et cliquez sur la version HTML de l'article « Indicateurs de la santé »

Cliquez sur « Tableaux de données et cartes » et ensuite sur « Consommation de fruits et légumes »

## Indicateur(s) de santé correspondant(s) provenant d'autres sources

Numérateur et dénominateur : [Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes \(ESCC\)](#)

Source originale : Statistique Canada

Distribué par :

1. Ministère de la Santé et des soins de longue durée de l'Ontario
2. Statistique Canada

Citation suggérée (voir la section [Citations](#)) :

1. Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes [année], Statistique Canada, Fichiers partagés, ministère de la Santé et des soins de longue durée de l'Ontario.
2. Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes [année], Statistique Canada, Fichier de microdonnées à grande diffusion, Statistique Canada.

## Questions de l'enquête

L'ESCC possède un module sur la consommation de fruits et légumes qui consiste en une série de questions au sujet de ce que mangent ou boivent les participants habituellement, y compris les repas et les collations consommés à la maison ou à l'extérieur. Pour chaque groupe de nourriture, on demande aux participants à quelle fréquence ils mangent ou boivent ce type de nourriture (par exemple, une fois par jour, trois fois par semaine, deux fois par mois). L'intervieweur inscrit les unités de rapport (fréquence par jour, semaine, mois, année ou jamais) et le nombre de fois par unité de rapport. Les boissons et aliments suivants sont inclus dans le module : 1) jus de fruits comme le jus d'orange, le jus de raisin ou le jus de tomate; 2) fruit; 3) salade verte; 4) pomme de terre, excluant les frites, les pommes de terres frites et les croustilles; 5) carotte; 6) autres légumes.

Les réponses aux questions sont combinées afin de déterminer le nombre de fois qu'un participant consomme des fruits et légumes.

L'ESCC comprend une variable calculée groupant la consommation quotidienne de fruits et légumes en trois catégories : le participant consomme des fruits et légumes moins de 5 fois par jour; entre 5 et 10 fois par jour; plus de 10 fois par jour.

Source des données	Module	Description	Catégories de réponses	Année	Variable
ESCC	Consommation de fruits et légumes	Groupement de la consommation quotidienne - total de fruits et légumes (calculé)	Moins de 5 fois, 5 à 10 fois, Plus de 10 fois, Non déclaré	2000/01	FVCAGTOT
				2003	FVCCGTOT
				2005	FVCEGTOT
				2007/08	FVCGTOT

### Autre(s) source(s) de données

**Système rapide de surveillance des facteurs de risque (SRSFR)** - module fondamental rotatif

Le module sur les fruits et légumes du SRSFR est très similaire à l'ESCC, car les questions ciblent les mêmes aliments. La seule différence se trouve dans la formulation des questions. Par exemple, on demande dans le SRSFR « combien de fois par jour, semaine ou mois buvez-vous des jus purs à 100 % comme un jus d'orange, de raisin ou de tomate? », alors que dans l'ESCC, on demande « à quelle fréquence buvez-vous habituellement des jus de fruits comme un jus d'orange, de raisin ou de tomate? »

Un fichier syntaxe SPSS existe pour créer la variable calculée pour les années antérieures à 2007. Notez que l'échantillon du SRSFR comprend des adultes âgés de 18 ans et plus.

### Liste de vérification d'analyse

ESCC

- 4,5 % des participants Ontariens ont été classés dans la catégorie « non déclaré » à propos de la consommation de fruits et légumes (FVCEGTOT) dans l'ESCC 2005. Ce pourcentage est plus grand que la plupart des variables, car il est calculé et basé à partir de plusieurs autres variables, et parce qu'il n'est pas inclus dans les interviews par procuration (par ex. 1,7 % des participants dans l'ESCC 2005).
- On recommande aux services de santé publique d'utiliser le fichier partagé fourni par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée plutôt que le Fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) fourni par Statistique Canada. Le fichier partagé est basé sur un échantillonnage légèrement plus petit que le FMGD, car les répondants doivent accepter de partager leurs renseignements avec les autorités provinciales. Par contre, le fichier partagé comporte plus de variables et moins de groupement de catégories à l'intérieur des variables que le FMGD. Le fichier partagé comprend des données épurées convenant davantage aux analyses de l'Ontario, car toutes les variables qui ne faisaient pas partie du contenu courant, du contenu thématique ou du contenu optionnel pour l'Ontario ont été enlevées.
- Il peut y avoir de légères différences entre les résultats du fichier cummum et les données publiées sur le site Web de Statistique Canada pour les indicateurs de santé parce que les taux calculés pour les indicateurs de santé utilisent le fichier maître de données CCHS.

- Les participants qui n'ont pas fourni des réponses applicables devraient être exclus; cependant, il est important de comprendre d'où proviennent ces répondants en fonction de l'enchaînement des questions, afin d'être capable de cerner la population pertinente.
- Les utilisateurs doivent déterminer s'ils doivent inclure, ou non, les catégories « refus », « ne sait pas » et « non déclaré » dans le dénominateur. Les taux publiés dans la plupart des rapports, y compris dans la majorité des Rapports sur la santé publiés par Statistique Canada, excluent ces catégories de réponses. L'exclusion des réponses non déclarées du dénominateur suppose que les valeurs manquantes sont aléatoires, ce qui n'est pas toujours le cas. Cet aspect est particulièrement important lorsque la proportion de ces catégories de réponses est élevée.
  
- Les estimations doivent être pondérées adéquatement (généralement, en fonction de la pondération partagée pour l'ESCC) et arrondies.
- Les utilisateurs du fichier partagé de l'ESCC de l'Ontario doivent adhérer aux directives de publication de Statistique Canada en lien avec les données de l'ESCC avant de diffuser ou de publier, sous toutes formes, des données provenant du fichier. Veuillez vous référer au guide d'utilisation approprié pour obtenir les directives en matière de tabulation, d'analyse et de publication de données provenant de l'ESCC. En général, lorsque le calcul du coefficient de variation (CV) est effectué à partir du fichier partagé en utilisant des poids bootstrap, les utilisateurs ne doivent pas publier des estimations pondérées lorsque la valeur non pondérée de la cellule est inférieure à 10. En matière de ratios ou de proportions, cette règle doit être appliquée sur le numérateur du ratio. Statistique Canada utilise cette approche pour les données tabulaires de leur site Web. Lorsque les tables de variabilité approximative de l'échantillon (CV) sont utilisées avec le fichier partagé, les données ne peuvent pas être publiées lorsque la valeur non pondérée des cellules est inférieure à 30. Cette règle doit être appliquée au numérateur en matière de ratios et de proportions. Ceci permet d'obtenir une marge de sécurité sur le plan de la qualité de données, car le CV utilisé n'est qu'une approximation.
- Avant de diffuser ou de publier des données, les utilisateurs doivent déterminer le CV de l'estimation pondérée arrondie et se conformer aux directives ci-dessous :
  - **Acceptable (CV de 0,0 - 16,5 %)** les estimations peuvent faire l'objet d'une diffusion générale sans restriction. Il n'y aucune notation particulière prévue.
  - **Conditionnelle (CV de 16,6 - 33,3 %)** les estimations peuvent faire l'objet d'une diffusion générale sans restriction, mais il est nécessaire de mettre en garde les utilisateurs à propos de la variabilité d'échantillonnage élevée liée à ces estimations. De telles estimations doivent être identifiées par la lettre E (ou d'une autre manière semblable).
  - **Inacceptable (CV supérieur à 33,3 %)** Statistique Canada recommande de ne pas diffuser les estimations de qualité inacceptable. Cependant, si les utilisateurs choisissent malgré tout de diffuser les estimations, celles-ci doivent être identifiées de la lettre F (ou d'une manière semblable) et l'avertissement suivant doit accompagner les estimations : « Nous avisons l'utilisateur que (spécifiez les données) ne sont pas conformes aux normes de qualité de Statistique Canada en lien avec ce programme statistique. Les conclusions tirées de ces données ne seront pas fiables et fort probablement invalides ». Ces données et tous résultats relatifs ne doivent pas être publiés. Si l'utilisateur choisit de publier ces données ou résultats, cet avis de non-responsabilité doit accompagner les données.
- Il faut faire preuve de prudence lors de la comparaison des résultats du cycle 1.1 (2000/2001) de l'enquête avec les résultats des années suivantes en raison du changement dans le mode de collecte de données. L'échantillon du cycle 1.1 contient une plus grande proportion de participants interrogés en personne que les autres échantillons, ce qui vient affecter la comparaison de certains indicateurs de santé clés. Pour consulter une copie

complète de l'article de Statistique Canada intitulé « Effets du mode de collecte à l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes : une comparaison de l'IPAO et l'ITAO », veuillez visiter l'adresse suivante : [http://www.statcan.gc.ca/imdb-bmdi/document/3226\\_D16\\_T9\\_V1-fra.pdf](http://www.statcan.gc.ca/imdb-bmdi/document/3226_D16_T9_V1-fra.pdf)

## Méthode de Calcul

### Consommation de fruits et légumes :

Pondération de la population de 12 ans et plus déclarant consommer des fruits et légumes cinq fois ou plus par jour \* 100

Population âgée de 12 ans et plus totale pondérée

### Catégories de base

- Groupes d'âge pour les taux par âge : 12-19, 20-44, 45-64, 65+
- Sexe : homme, femme
- Régions géographiques pour : ESCC - toutes les 36 régions de services de santé publique de l'Ontario; SRSFR - les services de santé qui ont choisi le module sur les fruits et légumes

### Commentaires sur l'indicateur

- Les habitudes en matière d'alimentation sont difficiles à mesurer, car elles sont complexes et elles varient beaucoup en fonction de la journée, la semaine ou de la saison. Certains participants peuvent avoir de la difficulté à se souvenir avec exactitude ce qu'ils ont mangé.
- *Le Guide alimentaire canadien pour manger sainement<sup>1</sup> a été utilisé de 1992 à 2007. Ce guide recommandait aux personnes âgées de 4 ans et plus de consommer 5 à 10 portions de fruits et légumes par jour. L'indicateur de « consommation de fruits et légumes » est basé sur les recommandations de cette version du guide alimentaire.*
- Un guide alimentaire révisé, *Bien manger avec le Guide alimentaire canadien<sup>2</sup>*, a été diffusé en 2007. Ce guide recommande 4 à 10 portions de fruits et légumes par jour, selon l'âge et le sexe. Par exemple, une femme âgée de 19 à 50 ans doit consommer 7-8 portions par jour, et un homme âgé de 19 à 50 ans doit consommer 8-10 portions par jour.
- La consommation de fruits et légumes est associée à de nombreux bienfaits sur la santé, dont la diminution des risques liés aux maladies cardiovasculaires et aux accidents vasculaires cérébraux, la réduction d'un grand nombre de facteurs de déclin fonctionnels associés au vieillissement,<sup>3</sup> ainsi qu'une éventuelle diminution des risques de cancer.<sup>4</sup>
- En général, les femmes mangent plus de fruits et légumes que les hommes. La fréquence de consommation de fruits et légumes est positivement associée aux personnes qui démontrent un bon niveau d'activité physique, sont non-fumeurs, n'ont pas d'excès de poids, ainsi que les femmes qui ne présentent pas de dépendance à l'alcool.<sup>5</sup>
- Le module sur la consommation de fruits et légumes faisait partie du contenu de base dans l'ESCC 2000/2001, 2003, 2007/2008 et 2009/2010. Ce module constituait un contenu optionnel en 2005, mais il a été choisi par tous les services de santé de l'Ontario. L'ESCC 2004 (cycle 2.2) se focalisait sur la nutrition, et a fourni des données détaillées relatives à la nutrition sur le plan national et provincial.
- L'indicateur de santé nationale présente l'information en tant que *nombre de fois* que les personnes consomment des fruits et légumes, par opposition au *nombre de portions* consommées quotidiennement. Une étude de validation sur le module de consommation de fruits et légumes dans le SRSFR a permis de constater que la mesure de la consommation de

fruits et légumes en termes de *nombre de fois par jour* permet de déterminer le nombre total de portions, communément reconnu, consommées sur le plan de la population (c.-à-d. le nombre de fois par jour peut être considéré comme équivalent au nombre de portions par jour).<sup>6</sup> Comme mentionné dans la section *Autre source de données*, les modules sur les fruits et légumes du SRSFR et l'ESCC sont très semblables. D'autres recherches sur les questionnaires à propos de la fréquence de consommation d'aliments ont comme résultat une sous-estimation ou une surestimation de la consommation, comparativement à d'autres méthodes. De futures analyses des données de l'ESCC 2.2 pourraient aider à clarifier ce problème.<sup>7-11</sup>

- Selon le fichier partagé de l'ESCC 2005, 43,4 % des Ontariens âgés de 12 ans et plus consomment des fruits et légumes 5 fois ou plus par jour. Les résultats non déclarés ont été exclus.
- Lorsque cet indicateur est interprété, il faut noter que « les enquêtes sur la population (comme les ESCC ou les SRSFR) peuvent révéler la proportion de la population qui a l'habitude de consommer ou non le nombre de portions recommandé pour chacun des groupes alimentaires...(et) fournir de l'information permettant de savoir si les recommandations sont suivies. Par contre, les résultats ne peuvent pas être utilisés pour évaluer si le nombre de portions consommé par la population est adéquat. »<sup>13</sup> Cette impossibilité s'explique par le fait que des nutriments peuvent être fournis par plus d'un groupe alimentaire, par la fortification de produits alimentaires ou par des suppléments alimentaires.
- De plus, notez qu'il serait utile d'étudier la *distribution* de la consommation de fruits et légumes à l'intérieur des catégories. Par exemple, dans un groupe dont 70 % consomment des fruits et légumes moins de cinq fois par jour, il se peut que tout le groupe consomme généralement moins que cinq fois par jour, ou il peut y avoir une grande proportion qui consomme des fruits et légumes seulement une ou deux fois par jour.<sup>12</sup>

## Renvois à d'autres indicateurs

Taux de faible revenu ([Section 2A : Environnement social et santé](#))

## Référence(s) utilisée(s)

1. Santé Canada. Le Guide alimentaire canadien pour manger sainement à l'intention des quatre ans et plus (numéro H39-252/1992E du catalogue). Ottawa, Ontario : Santé Canada, 1997.
2. Santé Canada. Bien manger avec le Guide alimentaire canadien (numéro H164-38/1-2007E du catalogue). Ottawa, Ontario : Santé Canada, 1997. Disponible en ligne à l'adresse : [http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/food-guide-aliment/order-commander/eating\\_well\\_bien\\_manger-fra.php](http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/food-guide-aliment/order-commander/eating_well_bien_manger-fra.php) (Date de consultation : avril 2008).
3. Heber D. Vegetables, fruits and phytoestrogens in the prevention of diseases. *J Postgrad Med* 2004; 50:145-149. Disponible à l'adresse suivante (anglais seulement) : <http://www.jpgmonline.com/article.asp?issn=0022-3859;year=2004;volume=50;issue=2;spage=145;epage=149;aulast=Heber> (Date de consultation : avril 2008).
4. World Cancer Research Fund/American Institute for Cancer Research. Food, Nutrition, Physical Activity and the Prevention of Cancer: a Global Perspective. Washington DC: AICR, 2007.
5. Perez CE. Fruit and vegetable consumption. *Health Rep* 2002; 13(3):23-31.
6. Traynor MM, Holowaty PH, Reid DJ, Gray-Donald K. Vegetable and fruit food frequency questionnaire serves as a proxy for quantified intake. *Can J Public Health* 2006; 7(4):286-

- 290.
7. Serdula M, Coates R, Byers T, Mokdad A, Jewell S, Chávez N, Mares-Perlman J, Newcomb P, Ritenbaugh C, Treiber F, Block G. Evaluation of a brief telephone questionnaire to estimate fruit and vegetable consumption in diverse study populations. *Epidemiology* 1993; 4:455-63.
  8. Smith-Warner SA, Elmer PJ, Fosdick L, Tharp TM, Randall B. Reliability and comparability of three dietary assessment methods for estimating fruit and vegetable intakes. *Epidemiology* 1997; 8:196-201.
  9. Field AE, Colditz GA, Fox MK, Byers T, Serdula M, Bosch RJ, Peterson KE. Comparison of 4 questionnaires for assessment of fruit and vegetable intake. *Am J Public Health* 1998; 88:1216-18.
  10. Resnicow K, Odom E, Wang T, Dudley WN, Mitchell D, Vaughan R, Jackson A, Baranowski T. Validation of three food frequency questionnaires and 24-hour recalls with serum carotenoids levels in a sample of African American adults. *Am J Epidemiol* 2000; 152:1072-80.
  11. Warneke CL, Davis M, De Moor C, Baranowski T. A 7-item versus 31-item food frequency questionnaire for measuring fruit, juice, and vegetable intake among a predominantly African-American population. *J Am Diet Assoc* 2001; 101(7):774-9.
  12. Bureau de la politique et de la promotion de la nutrition, Direction générale des produits de santé et des aliments. Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 2.2, Nutrition (2004) - Guide d'accès et d'interprétation des données. (numéro H164-20/2006E du catalogue). Ottawa, Ontario : Santé Canada, 1997.

### Autre(s) référence(s)

- World Cancer Research Fund/American Institute for Cancer Research. Food, Nutrition, Physical Activity and the Prevention of Cancer: a Global Perspective: The Continuous Update Project. Disponible à l'adresse suivante (anglais seulement) : <http://www.dietandcancerreport.org/cu/> (Date de consultation : novembre 2008).

### Changements apportés

Date	Type de révision - révision formelle ou ad hoc?	Changements effectués par	Modifications
26 février 2009	Formelle	Sous-groupe : saine alimentation et vie active	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nom de l'indicateur a été changé de « consommation de légumes et fruits » à « consommation de fruits et légumes » afin de se conformer au Guide alimentaire canadien.</li> <li>• L'information pour cet indicateur a été mise à jour pour correspondre aux récents cycles d'ESCC.</li> <li>• À partir d'un entretien avec un conseiller en nutrition de Santé Canada (Bureau de la politique et de la promotion de la nutrition), la description de l'indicateur a été révisée, passant du nombre de <i>portions</i> de fruits et légumes consommés chaque jour au nombre de <i>fois</i> que des fruits et légumes sont consommés. Il s'agit de la même définition que l'indicateur national, laquelle reflète ce qui peut être</li> </ul>

			<p>calculé à partir des questions de l'enquête (c.-à-d. à quelle fréquence?). Bien qu'une étude de validation sur le module de consommation de fruits et légumes du SRSFR a été publiée par Traynor <i>et al/</i> (2006), aucune étude comparant les portions et la fréquence n'est parue pour le module de l'ESCC. Il serait possible de mener une telle étude à partir des données de l'ESCC cycle 2.2.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une nouvelle section sur les résultats des normes de la santé publique de l'Ontario a été ajoutée. Elle remplace la section sur les objectifs obligatoires correspondants.</li> <li>• Les sections suivantes ont été mises à jour : questions de l'enquête; les indicateurs de santé correspondants de Statistique Canada et de l'ICIS; l'autre source de données et les références citées.</li> <li>• En ce qui concerne les répondants « non déclarés », aucune recommandation n'a été retenue à savoir quand inclure ou exclure les non-répondants. Ce sujet fera partie d'une discussion élargie à l'intérieur du groupe de travail sur les indicateurs fondamentaux.</li> <li>• Bien que la version révisée du guide alimentaire canadien a récemment été publiée (2007), aucun changement en lien avec les recommandations révisées du nombre de portions de fruits et légumes à consommer quotidiennement n'est suggéré pour cet indicateur. Un nouvel indicateur calculé appelé « Se conformer aux recommandations du guide alimentaire sur la consommation de fruits et légumes » serait plutôt développé pour refléter les récents changements apportés au guide. Avant le développement d'un tel indicateur, une étude de validation, comme mentionnée ci-dessus, devrait être menée.</li> </ul>
--	--	--	--